



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

défense

Question au Gouvernement n° 857

Texte de la question

LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE

M. le président. La parole est à Mme Véronique Massonneau, pour le groupe écologiste.

Mme Véronique Massonneau. Ma question s'adresse à Mme la ministre des droits des femmes.

Au cours des douze derniers mois, près de 2 000 témoignages de victimes d'actes homophobes ou transphobes ont été enregistrés par SOS homophobie ; c'est 27 % de plus qu'en 2011. Dans le même temps, l'association Le Refuge, qui accueille de jeunes homosexuels rejetés par leur famille, fait état d'une croissance inédite des appels de détresse.

Certaines bonnes âmes - je dis " bonnes " pour rester polie - croient avoir trouvé l'explication : dans tous les pays qui ont adopté le mariage entre personnes de même sexe, nous dit-on, il y a recrudescence de l'homophobie. Cet argument est d'une stupidité confondante : c'est un peu comme si on rendait le mouvement pour les droits civiques responsable de la résurgence du Ku Klux Klan dans l'Alabama des années cinquante.

M. Franck Gilard. Eh oui !

Mme Véronique Massonneau. Derrière cette pseudo-analyse se cache une justification en creux de l'injustifiable, comme si un débat démocratique pouvait dérapier, presque naturellement, dans la stigmatisation et la violence homophobes.

Madame la ministre, cette recrudescence constatée de l'homophobie est à nos yeux la résultante de deux facteurs distincts. Le premier, détestable, tient à la libération irresponsable d'une parole homophobe latente dans certains secteurs de la société. Le second est plus rassurant : c'est le refus des victimes de rester silencieuses et de souffrir sans rien dire brimades et violences psychologiques ou physiques. Aujourd'hui, à Paris, l'égalité sera fêtée, mais n'oublions pas les souffrances !

Madame la ministre, nous sommes fiers d'appartenir à une majorité qui, la première, a mis en place un programme d'action interministériel de lutte contre les violences et les discriminations homophobes ou transphobes. Pouvez-vous nous détailler le bilan, à ce jour, de sa mise en oeuvre, et nous en indiquer les perspectives pour les prochains mois ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes écologiste et SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement*. Madame la députée, l'homophobie commence quand on mesure la valeur d'un individu à l'aune de son orientation sexuelle. La loi sur le mariage pour tous, promulguée samedi dernier, était à cet égard un préalable indispensable, puisqu'elle disqualifie de fait cette idée d'une hiérarchie entre les individus : jusqu'alors, il était effectivement très compliqué d'expliquer, en particulier aux plus jeunes, qu'il n'y avait pas d'échelle de valeur distinguant un homosexuel d'un hétérosexuel alors même que l'on n'accordait pas les mêmes droits au premier et au second. Pour autant, cette loi de mariage pour tous n'est pas un solde de tout compte en matière de lutte contre l'homophobie. Nous avons vu que les réflexes homophobes sont encore présents dans notre société ; pire, ils ont même redoublé jusque dans nos rues.

M. François Rochebloine. À qui la faute ?

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre*. Il faut donc s'y attaquer avec fermeté et détermination, sans aucune ambiguïté, sans aucune compromission, et, j'espère, de façon rassemblée, car le sujet est grave.

Le gouvernement auquel j'appartiens a, c'est vrai, adopté, à la demande du Premier ministre, le premier plan

intégré de lutte contre l'homophobie, qui mobilise l'ensemble des administrations et des forces de l'État. Nous avons en particulier fait en sorte que, dès l'accueil, les choses se passent beaucoup plus facilement que par le passé pour les victimes d'actes homophobes. J'ai signé vendredi dernier, avec SOS homophobie, une convention de partenariat ; nous allons renforcer cette ligne d'écoute qui a vu ses appels décupler. Nous avons adopté un très large plan de formation des professionnels - magistrats, avocats, infirmiers, enseignants - qui verra le jour dès le mois de juin prochain, pour mieux détecter et mieux accompagner les victimes. Nous allons faire en sorte que les commissariats et les gendarmeries soient destinataires de trames d'audition qui aideront à établir le caractère homophobe des violences commises ; enfin, une circulaire de Mme la garde des sceaux incitera à une plus grande vigilance quant au traitement des plaintes liées à l'homophobie. Nous allons également aider à lutter contre les stéréotypes et les préjugés qui créent l'homophobie, en faisant en sorte que les associations puissent intervenir dans nos écoles. Voilà notre combat, et nous serons intraitables. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, GDR et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Massonneau](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 857

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : Droits des femmes

Ministère attributaire : Droits des femmes

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [22 mai 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [22 mai 2013](#)